

Délibération n°6	Conseil Municipal du 7 avril 2016
CULTURE	Domaine de compétence : 7.10 - Finances locales - Divers
Le jeudi 7 avril deux mille seize à 20 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait. Date de convocation : 24/03/2016 Membres présents : 24 Membres ayant donné pouvoir: 8 Membres excusés : 1 Nombre de votants : 32 Affiché le 30/03/2016 Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Madame Laurence LEDOUX, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Bagdad GHEZAL, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Adjoints, Monsieur Gérard ANDRE, Monsieur Richard KASPRZAK, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Joël DACHICOURT, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie DANNE, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Angélique COUSIN, Madame Marie- Pierre HAGNERE, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, conseillers municipaux. Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Frédéric CADET, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Lucien BONVOISIN, Monsieur Christian RAMET, Madame Martina DESCHARLES, Madame Charlotte PERRAULT, Mme Laurie CAFFIER, Monsieur Yvon BRIHIER, Madame Stéphanie CODRON, Absent excusé : 0 Votants : 32 Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien BAILLET Objet : ACQUISITION DE MATERIEL MUSEOGRAPHIQUE – Demande de subvention	
Rapporteur : Monsieur Sébastien BAILLET, Adjoint à la Culture	
Synthèse de la délibération :	ACQUISITION DE MATERIEL MUSEOGRAPHIQUE – Demande de subvention

Dans le cadre du chantier des collections à poursuivre, la DRAC apporte son soutien en subventionnant l'acquisition de matériel. Le chantier des collections nécessite d'effectuer une série d'actions de traitement des collections organisées logiquement : évaluation de l'état des objets, récolement, mesures de conservation préventive, programme de restauration, conditionnement pour le transfert et le stockage des œuvres.

L'acquisition de matériel muséographique pour réaliser cette opération est une nécessité, de manière à utiliser les matériaux adaptés à chaque catégorie de collections et à leurs fragilités (numismatique, céramiques, métaux, arts graphiques...).

Le montant de l'acquisition de ce matériel spécialisé (mousses, caisses, produit dessicatif, reliures et feuilles pour monnaies, film bulle...) s'élèverait à 1 402 € HT.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention à hauteur de 70% (soit 981 €) auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)

Délibération adoptée avec 32 voix pour.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

*Délibération rendue exécutoire
en vertu de sa publication
et de sa transmission au Contrôle de
légalité le (voir visa)*

Le Maire
Philippe Fait

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

1. d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
2. d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20160407-delib6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/04/2016

